

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JANIVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un le vingt six janvier à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle socio-culturelle, sous la présidence de Christian POUGET, Maire.

Conseillers présents : CARLES Christian, DIAZ Marie-Chantal, FÉRAL Joffrey, GÉLIN Hervé, LENOIR Benvinda, MERLET Claude, POULAIN DE LAFONTAINE Nobélia, ROCQUET Olivier, VIELLE Sylvie.

Délibération n° 2021/001

OBJET : Projet d'adressage.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement du projet d'adressage et de la nécessité de déposer le dossier de demande du subvention DETR avant le 31 janvier 2021.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de demander un financement à hauteur de 50% du montant de l'opération soit 8000 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide par dix voix pour et une voix contre d'accepter le plan de financement suivant :

- Montant de l'opération HT : 8000 €
- Subvention DETR 2021 : 4000 €
- Autofinancement : 4000 €

- De solliciter les services de la Préfecture pour l'octroi de cette aide.

De donner tout pouvoir à M. Le Maire pour signer les documents nécessaires à ce dossier.

Le Maire,
Christian Pouget

